



Différences de politiques linguistiques entre nation et famille : Etude de cas de trois familles indiennes migrantes dans trois pays d'Europe

Shahzaman Haque

► To cite this version:

Shahzaman Haque. Différences de politiques linguistiques entre nation et famille : Etude de cas de trois familles indiennes migrantes dans trois pays d'Europe. *Suvremena Lingvistika*, 2008, 34 (65), pp.57-72. hal-02769232

HAL Id: hal-02769232

<https://inalco.hal.science/hal-02769232>

Submitted on 11 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Shahzaman Haque
Université Stendhal Grenoble – III
shahzaman@hotmail.com

Différences de politiques linguistiques entre nation et famille: Etude de cas de trois familles indiennes migrantes dans trois pays d'Europe.

Cet article se base sur une étude de la pratique langagière de trois familles indiennes installées dans trois pays d'Europe qui sont la France, la Norvège et la Finlande. La pratique langagière d'une famille migrante rejoint rarement la politique linguistique de son pays d'accueil. Avec la globalisation et un changement rapide et perpétuel du monde, le migrant, jadis simple main-d'œuvre peu ou non qualifiée, était traité comme une commodité et n'avait que des droits restreints. Depuis une vingtaine d'années, on observe une évolution du statut des migrants qui ne sont plus seulement considérés comme une main-d'œuvre mais comme une élite qualifiée qui a fait de longues études. Etant donné que c'est une étude de cas de trois familles, l'objectif n'est pas d'être représentatif mais d'observer consciencieusement les processus linguistiques prenant place au sein de la vie familiale des migrants en minorité en Europe, tout en rappelant que la communauté indienne est plurilingue de par sa formation et de la politique linguistique de son pays d'origine. Cette étude tente de dévoiler quelques caractéristiques de la politique linguistique familiale de la communauté indienne migrante peu étudiée dans le cas de ces trois pays.

L'objet de cet article est d'analyser certains aspects des relations entre les politiques linguistiques nationales et les politiques linguistiques familiales. Avant de commencer définissons ces termes. La politique linguistique est définie par Beacco et Byram¹ telle que: *«une action volontaire, officielle ou militante, destinée à intervenir sur les langues... Mais ces politiques linguistiques sont aussi fondées sur des principes, qui leur donnent sens par delà les circon-*

1 Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe – de la diversité linguistique à l'éducation plurilingue. Strasbourg, Conseil de l'Europe.

stances» (Conseil de l'Europe, 2003, p. 21). Cette même politique peut se décliner en deux sous-catégories qui sont la politique linguistique nationale (qui elle-même peut se décliner en plusieurs catégories) et la politique linguistique familiale, la variante étant les actants de ces politiques. Dans le premier cas, ce sera la 'nation' ou l'Etat qui entreprendra la mise en place de cette politique; dans le second cas, ce sera l'autorité parentale. D'après Deprez (1996: 155) *'Cette politique linguistique familiale se concrétise dans les choix de langues et dans les pratiques langagières au quotidien ainsi que dans les discours explicites qui sont tenus à leur propos, notamment par les parents'*. Autrement dit, autant dans le milieu sociétal que dans le milieu familial, on peut parler d'une véritable politique linguistique qui se décompose en trois volets décrit par Spolsky (2004: 5) comme suit:

- 1) Les pratiques langagières de la famille ou de la société
- 2) Les convictions linguistiques des membres de la famille ou l'idéologie linguistique du pays
- 3) Les efforts des parents ou des institutions pour influencer ou modifier ces pratiques

Mon analyse, qui se base sur trois familles indiennes dans trois pays d'Europe différents, tente de démontrer qu'il y a un conflit ou bien des tensions entre les politiques linguistiques nationales et familiales. En effet, lors de la migration les parents maintiennent des convictions linguistiques découlant de l'idéologie propre à leurs pays d'origine qui se traduisent par des pratiques langagières qu'ils essaient de transmettre à leurs enfants dans le nouveau milieu. Ils forment alors un modèle linguistique pour leurs enfants et mettent en place les pratiques langagières qui se distinguent des pratiques langagières des natifs. Cependant, dans leur milieu d'installation est menée une politique linguistique nationale issue d'une idéologie linguistique avec des pratiques langagières forcément différentes de celles des migrants, et cette politique linguistique a tendance à influencer les pratiques langagières de ceux-ci, en particulier leurs enfants lors de la scolarisation.

Dans une telle situation, il y a une opposition entre la politique linguistique nationale et la politique linguistique familiale qui ne sont pas issues des mêmes idéologies, et c'est pour cette raison que j'emploie le terme de 'différences' qui peuvent avoir des conséquences conflictuelles. Ainsi, une résistance linguistique peut être mise en place par les parents qui cherchent à reprendre le pouvoir linguistique sur leurs enfants. Deprez parle (1996: 5) des familles catalanes qui ont maintenu le catalan pendant le régime franquiste et qui ont réussi à transmettre leur langue à leurs enfants. Cela démontre selon elle que la politique linguistique 'd'en haut' peut perdre son impact sur la politique linguistique 'd'en bas', c'est-à-dire familiale.

Quelles sont les caractéristiques d'une politique linguistique familiale qui peut s'opposer et résister à une politique linguistique nationale dans le cas de familles indiennes migrantes?

Autrement dit, dans ces trois familles indiennes, quelles sont les idéologies de base sur lesquelles sont construites les politiques linguistiques familiales, quels sont les moyens mis en place pour résister à une politique linguistique nationale homogéniste et comment un dynamisme de cette politique linguistique familiale permet l'acculturation?

Nous nous appuyerons sur un certain nombre de données pour analyser et trouver des réponses adéquates à ces trois questions qui forment le cadre théorique de mon article. Dans un premier temps, nous observerons de près la structure de ces trois familles indiennes avant de faire une analyse de leurs idéologies linguistiques ainsi que de leurs pratiques langagières. Dans un deuxième temps, nous parlerons de la politique de résistance vis-à-vis des langues du pays d'accueil et de la nouvelle politique des langues que les enfants introduisent à la maison. Dans un dernier temps, nous évoquerons l'adaptation et le dynamisme des politiques linguistiques familiales.

Avec l'idée de faire une étude de terrain, plusieurs méthodes ont été adoptées pour recueillir les données et mener cette recherche. Dans un premier temps, des questionnaires ont été envoyés aux trois familles, préparés par ma directrice de la thèse et moi-même, ensuite un deuxième questionnaire a été emprunté au PNR 56². Dans ceux-ci, il a été demandé à chacun des membres de ces familles de répondre à des questions sur leur comportement et pratique langagière, leur histoire linguistique ainsi que leurs avis et leurs politiques vis-à-vis d'une langue particulière. Dans un deuxième temps, des entretiens ont été enregistrés avec tous les membres de la famille en développant les questions qui avaient déjà été posées dans les questionnaires. L'enregistrement de conversations par le biais d'un dictaphone a été réalisé dans le foyer de ces familles indiennes pour observer et analyser leur comportement langagier pratiqué réellement dans la vie quotidienne. Ce type d'enregistrement met en évidence la politique des langues au sein du foyer mais aussi la politique de chaque membre dans sa pratique et son choix d'une ou plusieurs langues. Finalement, différents documents ont été consultés dans les bibliothèques universitaires des trois pays concernés, accompagnés de discussions avec un professeur adjoint de NTNU (Norwegian University of Science and Technology), Olaf Husby et avec une professeure de l'Université d'Helsinki, Ritva Laury.

Les informations recueillies à partir de questionnaires sur la composition de ces trois familles ainsi que leurs pratiques langagières peuvent être consultées à travers ces trois tableaux qui vont clarifier leur choix de langues. A chaque famille a été attribuée une lettre pour faciliter la référence à celle-ci, la famille installée en France est la famille A, la famille installée en Norvège est la famille B et la famille installée en Finlande est la famille C.

2 Projet de recherche en cours sur *Etude des stratégies des parents et pratiques des langues des jeunes de deuxième et troisième générations* au sein du SFM, Neuchâtel et LIDILEM, Grenoble. Responsables: Rosita Fibbi (SFM) et Marinette Matthey (LIDILEM). Organisme subventionneur: Fonds national suisse de la recherche scientifique.

**Profil et Pratique langagière de la famille indienne A (France):
un aperçu général**

Membres de la famille	KAM (le père)	SUN (la mère)	IPS (Enfant 1)	ANM (Enfant 2)
Age et Sexe	52 M	39 F	16 F	13 M
Résidant en France depuis	25	17	16	13
Actuellement se trouve en	France (Grenoble)	Inde (Gurgaon) Depuis 2 ans	Inde (Gurgaon) Depuis 2ans	Inde (Gurgaon) Depuis 2 ans
Age à l'arrivée en France	27	22	–	–
Pays de naissance	Inde	Inde	France	France
Situation socio- professionnelle	Homme d'affaire	Enseignante	4 ^{ème}	5 ^{ème}
Langue(s) Première(s)	Haryanvi	Haryanvi	Haryanvi Français	Français
Langue(s) parlée(s) avec leurs parents	Haryanvi	Haryanvi	Hindi Haryanvi Français	Hindi Haryanvi Français
Langue(s) parlée(s) avec leurs enfants	Haryanvi Hindi Français	Haryanvi Hindi Français	–	–
Langue(s) parlée(s) au travail/à l'école	Français	Anglais Français	Anglais	Anglais
Langue(s) parlée(s) dans le foyer	Haryanvi Hindi Anglais Français	Haryanvi Hindi Anglais Français	Haryanvi Hindi Anglais Français	Haryanvi Hindi Anglais Français
Langue(s) parlée(s) au locuteur du pays d'accueil	Français	Français	Français	Français
Langue(s) parlée(s) au locuteur du pays d'origine	Haryanvi Hindi Anglais	Haryanvi Hindi Anglais	Haryanvi Hindi Anglais	Haryanvi Hindi Anglais
Nationalité(s)	Indienne	Indienne	Indienne	Indienne

**Profil et Pratique langagière de la famille indienne B (Norvège):
un aperçu général**

Membres de la famille	FAZ (le père)	ASF (la mère)	RAF (Enfant 1)	MUS (Enfant 2)	ZAN (Enfant 3)	ZAR (Enfant 4)
Age et Sexe	45 M	35 F	16 M	13 M	07 F	04 F
Résidant en Norvège depuis	11	11	11	11	07	04
Actuellement se trouve en	Norvège (Trond-heim)	Norvège (Trond-heim)	Norvège (Trond-heim)	Norvège (Trond-heim)	Norvège (Trond-heim)	Norvège (Trond-heim)
Age à l'arrivée en Norvège	34	24	05	02	–	–
Pays de naissance	Inde	Inde	Inde	Inde	Norvège	Norvège
Situation socio-professionnelle	Ingénieur	Femme au foyer	2nde	4 ^{ème}	CE1	Crèche
Langue Première	Ourdou	Ourdou	Ourdou	Ourdou	Ourdou	Ourdou
Langue(s) parlée(s) avec leurs parents	Ourdou	Ourdou	Ourdou	Ourdou	Ourdou	Ourdou
Langue(s) parlée(s) avec leurs enfants	Ourdou	Ourdou	–	–	–	–
Langue(s) parlée(s) au travail/à l'école	Anglais	–	Norvégien	Norvégien	Norvégien	–*
Langue(s) parlée(s) dans le foyer	Ourdou	Ourdou	Ourdou	Ourdou	Ourdou	Ourdou
Langue(s) parlée(s) au locuteur du pays d'accueil	Anglais Norvégien	Anglais Norvégien	Norvégien	Norvégien	Norvégien	–
Langue(s) parlée(s) au locuteur du pays d'origine	Ourdou Hindi Anglais	Ourdou Hindi	Ourdou Hindi Anglais	Ourdou	Ourdou	–
Nationalité(s)	Indienne	Indienne	Indienne	Indienne	Indienne	Indienne

* Pas de langue pour ZAR car elle est trop jeune pour déclarer sa pratique langagière

**Profil et Pratique langagière de la famille indienne C (Finlande):
un aperçu général**

Membres de la famille	YAS (le père)	ERA (la mère)	ARI (Enfant 1)	ASH (Enfant 2)
Age et Sexe	35 M	26 F	09 M	03 M
Résidant en Finlande depuis	06	06	06	03
Actuellement se trouve en	Finlande (Helsinki)	Finlande (Helsinki)	Finlande (Helsinki)	Finlande (Helsinki)
Age à l'arrivée en Finlande	29	20	03	–
Pays de naissance	Inde	Inde	Inde	Finlande
Situation socio-professionnelle	Ingénieur	Femme au foyer	CE2	Petite Section
Langue Première	Ourdou	Ourdou	Ourdou	Ourdou
Langue(s) parlée(s) avec leurs parents	Ourdou	Ourdou	Ourdou	Ourdou
Langue(s) parlée(s) avec leurs enfants	Ourdou	Ourdou	–	–
Langue(s) parlée(s) au travail/à l'école	Anglais	Anglais	Anglais	Anglais
Langue(s) parlée(s) dans le foyer	Ourdou	Ourdou	Ourdou Anglais	Ourdou
Langue(s) parlée(s) au locuteur du pays d'accueil	Anglais	Anglais	Anglais	Anglais
Langue(s) parlée(s) au locuteur du pays d'origine	Ourdou Hindi Anglais	Ourdou Hindi Anglais	Ourdou Hindi Anglais	Ourdou
Nationalité(s)	Indienne	Indienne	Indienne	Indienne

**I. Les convictions linguistiques des familles indiennes migrantes:
politique de préservation de la langue native dans le foyer**

Je commencerai par analyser la position prise par les parents vis-à-vis de leurs propres langues natives, et cela dans les trois familles puisqu'elle modélise leurs politiques linguistiques intra-familiales. Pour obtenir des informations sur la représentation subjective qu'ils ont de l'ourdou dans la famille B et C, de l'haryanvi/l'hindi dans la famille A, j'ai réalisé des questionnaires ainsi que des entretiens avec les parents. Dans tous les cas, il est possible de remar-

quer un très fort attachement affectif à leurs langues natives respectives qui se traduit à travers leurs réponses aux questions concernant les langues dans lesquelles ils expriment leurs sentiments, les langues dans lesquelles ils rêvent et les langues qu'ils souhaitent que leurs enfants sachent parler. Dans la famille B et la famille C, au-delà d'un 'simple' attachement, ce rapport avec la langue est devenu une véritable conviction linguistique.

L'entretien avec les parents de la famille C installée en Finlande a révélé la présence d'une très forte idéologie linguistique venant plus particulièrement de la mère. Pour elle, il est fondamental que la langue native soit enseignée à l'intérieur de la maison aux enfants car elle est la garante du maintien de l'identité culturelle.

Extraits de l'entretien³ enregistré à Helsinki le 13 septembre 2007 à 18h54 dans la maison:

ERA (la mère): [...] mais il faut enseigner sa propre langue à la maison à ses enfants. [...] il ne faut pas que la langue maternelle soit lésée par une autre langue et mal maîtrisée. [...] (dans le cas où son enfant ne parlerait pas sa langue native) ARI va rester ARI mais il y aura vraiment un changement à cause d'une autre culture.

Dans le cas de la famille B installée en Norvège, on remarque un même type d'idéologie qui accorde à la langue native une place de choix au sein de la famille. La mère, une fois encore, exprime son inquiétude vis-à-vis de la perte de la langue native qui selon elle constitue en grande partie l'identité des migrants.

Extrait de l'entretien⁴ enregistré à Trondheim le 11 septembre 2007 à 21h45 dans la maison:

ASF (la mère): [...] et pour moi si on (migrants) laisse tomber la langue et la religion, il ne reste plus rien [...].

Du fait de cette idéologie les parents ont mis en place une politique linguistique concernant les langues parlées par les enfants à l'intérieur de la maison. Il a été rendu explicite que telle langue serait parlée à l'intérieur du foyer, et les autres mises de côté au sein de celui-ci. Ce fait est confirmé par leur réponse dans les questionnaires concernant la langue qui doit être parlée au sein du foyer: la langue native.

Extrait de questionnaire rédigé par ma directrice et moi-même⁵:

Question: Y a-t-il une langue qui a été spécifiée dans le foyer? Si celui est le cas, le choix d'une langue a-t-il été automatique ou a-t-il été imposé et quelle est cette langue?

Réponses Famille B et Famille C: Non. Automatique et l'ourdou.

Les initiatives de la politique linguistique familiale sont prises en charge par les femmes (les mères de ces familles) qui manifestent le plus grand at-

3 Traduit de l'ourdou

4 Traduit de l'ourdou

5 Traduit de l'anglais

tachement pour la langue native et la plus forte idéologie linguistique. Elles mettent en place au sein du foyer un climat favorable à l'apprentissage et au développement de la langue native, et sont secondées par leur mari dans cette tâche. Les parents mènent donc une véritable politique linguistique au sein de leur foyer, qui ne répond pas forcément à la politique linguistique du pays d'accueil. Cependant, nous verrons que dans le cas de la Finlande et de la Norvège, les institutions reconnaissent l'importance de la préservation des langues natives des migrants et que celles-ci ne sont donc pas mal perçues.

Plusieurs langues régionales et minoritaires sont parlées en Finlande tels que le sami, le russe, le tartare et d'autres dialectes de la langue finnoise. En ce qui concerne l'enseignement des langues natives des migrants, cela dépend des écoles municipales, de leurs infrastructures, du nombre d'élèves voulant apprendre leurs langues natives, de la disponibilité des enseignants dans ces langues etc. Cependant, en 2000 l'enseignement dans les langues minoritaires des enfants migrants a été dispensé dans 101 écoles municipales (Latomaa et Nuolijävi 2005: 176). Les mêmes auteurs parlent aussi d'à peu près 20 écoles où la scolarisation est dispensée uniquement dans les langues tels que le russe, le sami, l'arabe, le vietnamien et l'estonien. La langue native de la famille indienne à Helsinki est l'ourdou qui est aussi une langue minorée, et les enfants n'ont pu recevoir aucun apprentissage dans cette langue. La responsabilité de transmettre les langues natives incombe aux parents, faute de n'avoir aucune infrastructure éducative dans ces langues.

La politique linguistique norvégienne a connu plusieurs réformes tant pour ses langues officielles que pour la vision de l'enseignement des langues des migrants. Dans ce pays scandinave, deux débats sont au cour de la politique linguistique nationale. Un premier débat concerne la fusion de ses deux langues, le Bokmål et le Nynorsk, le premier étant plutôt une forme écrite et le second un parler régional, tandis qu'un deuxième débat souligne l'importance de l'enseignement des langues natives des migrants même si les modalités sont discutées.

L'enseignement des langues natives des migrants et même des langues minorées est effectif dans les plupart des écoles et est beaucoup plus répandu qu'en Finlande. La politique linguistique de la Norvège soutient l'apprentissage des langues de ses migrants du fait que c'est un pays où les dialectes ne sont pas mal perçus. En effet, d'après le règlement officiel, *'les enseignants sont appelés à s'adapter aux dialectes de leurs élèves à l'école'*⁶. Il n'y a pas de parler standard qui y est enseigné et d'après Husby (2007), *'les dialectes sont utilisés librement dans tous les domaines publics tels qu'à l'école, à la radio, à la télévision et même au parlement'*. Les parents des enfants migrés sont souvent incités à donner des cours dans leur langues natives pour les langues qui sont très minorées et pour lesquelles il n'y a pas d'enseignant disponible. D'autres démarches didactiques telles que des méthodes ludiques ou bien des activités dans les langues natives des enfants migrés sont employées dans cet

6 Voir Husby, Olaf (2007): *Norway – a multilingual society. Communication Orale.*

enseignement des langues. En Norvège, il y a plus de 100 langues premières de migrants qui sont représentées dont l'ourdou, le vietnamien, le somali, le perse, le kurde et le turc sont les langues majoritaires.

II. Résistance à une idéologie et à une politique linguistiques nationales trop intrusives

Dans le cas de la famille A (en France), la politique linguistique des parents était de maintenir les langues natives en tant que langues du foyer sans exclure la langue du pays d'accueil. Cette politique linguistique plutôt inclusive se manifeste et est présente à la fois dans les discussions, que j'ai enregistrées le 3 juillet 2004 et le 25 décembre 2005 à Grenoble dans leur appartement, où ils utilisent le français, l'anglais et l'hindi pour communiquer, ainsi que dans l'entretien avec la mère de la famille et son fils.

Extrait de l'entretien II⁷ en hindi enregistré le 15 juin 2006:

ANM: à la maison, toutes les langues sont employées, par exemple, si à la maison, on n'arrive pas trouver un certain mot ni en hindi ni en français, on peut le dire en anglais.

Cependant, malgré la volonté des parents qui favorisaient l'haryanvi/l'hindi comme langues du foyer, une 'double médiation linguistique et culturelle'⁸ s'est installée, initiée par les enfants, le français manquant de causer la disparition de l'emploi des langues natives au sein même de celui-ci.

Extrait du Corpus I⁹ enregistré le 3 juillet 2004:

SUN : C'était laquelle que tu nous as raconté hier?
ANM : Avec le rouleur qui grinette?
*fr (incompréhensible).
SUN : Ah oui, c'était bien celui-là.
*fr ah oui, c'était bien celle-là.
ANM : En anglais?
SUN : Non non en français.
ANM : Mais je peux dire en anglais.

En effet, dans les familles migrées ce sont généralement les enfants qui prennent les initiatives dans le processus de socialisation comme le dit Spolsky (2004: 45), qui cite également Tuominen (1999) qui avait conclu que «*les enfants déterminaient souvent la langue utilisée dans le foyer*». Les enfants des migrants sont donc largement influencés par la politique linguistique nationale

7 Voir Haque (2006)

8 Lüdi, George, Py, Bernard (1995): *Changement de langage et langage du changement*. Lausanne: L'Âge d'Homme.

9 Voir Haque (2006)

Légende:

SUN – la mère

ANM – le fils

*fr – correction en français

du pays d'accueil puisque leur scolarisation est effectuée sur place et ils la reproduisent dans le foyer. L'échec de la politique linguistique des parents et la réussite de la politique linguistique de leur pays d'accueil ont eu pour conséquence un conflit linguistique à l'intérieur du foyer du fait qu'aucun membre ne convergeait vers la langue de son interlocuteur, et *'malgré la richesse linguistique que possède chaque membre il y avait un manque de consensus'* (Haque 2006: 88) dans le choix de langues pour communiquer. Les parents ont donc décidé d'envoyer leurs enfants en Inde pour qu'ils soient scolarisés sur place, dans le but d'apprendre les langues indiennes et de développer des notions culturelles autochtones. Ainsi, après une politique linguistique familiale qu'on pourrait qualifier de passive ou d'inclusive, les parents ont constaté que la situation ne correspondait pas à leur conviction linguistique et ont effectué une action pour renverser le statu quo. Ils sont devenus des 'acteurs' des politiques linguistiques. D'après Ioannitou (2005) qui cite Spolsky (2004) *«c'est la politique linguistique au niveau de la famille qui détermine finalement la maintenance ou la perte d'une langue»*, il est donc possible jusqu'au dernier moment de renverser la situation existante par une action correspondant à une politique linguistique. La peur de voir leur langue native et leur culture disparaître de la vie de leurs enfants a alors incité les parents à recréer un nouveau cadre de vie pour ceux-ci. La transmission, menacée dans le cadre français du pays d'accueil, était ainsi assurée en Inde.

Extrait de l'entretien I¹⁰ en hindi enregistré le 14 juin 2006 à Grenoble dans leur appartement avec la mère:

SUN: ils seront dans leur (propre) monde. C'est très important de se sentir chez soi, parce que quand vous ne vous êtes pas approprié votre monde, vous ne pouvez pas ressentir de l'intérêt pour celui-ci. On dit que tout tourne autour de quelque chose, ils sont nés ici (en France) et maintenant pour eux, le centre du monde c'est nous, mais pour combien de temps peut-on garder cette place? Les parents peuvent être tout pour vous pendant une période de votre enfance, après ils auront leur propre vie et sans aller là bas (en Inde), ils ne pourront jamais apprendre cette culture.

SZN: donc vous avez pris cette décision qu'ils partent apprendre tous les deux la culture et les langues là-bas?

SUN: la culture, la langue et ensuite l'habitude de travailler à l'école.

En ce qui concerne la politique linguistique nationale, la France présente une situation exceptionnelle faisant preuve d'une idéologie 'monolingviste' ou bien d'homogénéité, décrite par Blommaert (1997) qui cite Blommaert et Verschueren (1992), comme des *«éthno-théories 'homogénistes': elles soutiennent que l'identité des gens réside dans le fait qu'ils aient une seule langue, une seule culture, une seule histoire, un seul système de coutume, de valeurs et de traditions»*. Après la Révolution française, les Jacobins mettent en place une stratégie pour créer une République *une et indivisible*¹¹. Ainsi, une idéologie est

10 Voir Haque (2006)

11 De Certeau, M., Julia, D. et Revel, J. (1975) Une politique de la langue: La Révolution française et les patois, Paris: Gallimard.

instituée par la Constitution du 4 octobre 1958 à l'article 2: «*La langue de la République est le français*»¹². Dans mon article¹³, j'ai souligné que '*Le français est en quelque sorte survalorisé au détriment des autres langues, et les locuteurs français indigènes monolingues considèrent comme 'allant de soi' d'avoir accès à l'ensemble des connaissances grâce à une langue unique. Cette idéologie monolingue a pour conséquence que de nombreux migrants optent pour le français comme langue unique de communication au détriment de leur(s) langue(s) native(s)*'. Par conséquent, pour maintenir leur langue(s) native(s), les familles migrantes en France doivent engager un véritable combat puisque l'éducation de leurs enfants exclut l'emploi de toute autre langue que le français.

III. L'adaptation et le dynamisme des politiques linguistiques familiales

Bien qu'à l'intérieur du foyer de la famille B seul l'ourdou est parlé, les membres de cette famille ont tous suivi des cours de norvégien et ont déclaré avoir une pratique langagière développée dans cette langue. En effet, à l'extérieur du foyer et lors de certaines activités ils laissent de côté leur langue native pour utiliser la langue de leur pays d'accueil. Ainsi, un équilibre quasi-naturel s'est installé, la pratique du norvégien n'a pas nui à la pratique de l'ourdou et vice versa. Il est possible d'ajouter que cette pratique communicationnelle du norvégien a permis aux membres de la famille de s'acculturer avec facilité et d'anéantir les tensions lors de la socialisation.

Extrait du questionnaire de PNR 56 traduit de l'anglais:

Donnez une note à 1 (*très mauvais*) à 5 (*très bon*) dans les tableaux ci-dessous afin d'évaluer votre pratique langagière dans les différentes langues que vous utilisez.

Le père:

Langue 1: Hindi/Ourdou

Je comprends: 5	Je parle: 5	Je lis: 4	J'écris: 4
-----------------	-------------	-----------	------------

Langue 2: Norvégien

Je comprends: 3	Je parle: 3	Je lis: 2	J'écris: 2
-----------------	-------------	-----------	------------

Le fils aîné:

Langue 1: Ourdou

Je comprends: 4	Je parle: 3	Je lis: 1	J'écris: 1
-----------------	-------------	-----------	------------

12 Calvet, Louis-Jean (1996): *La France a-t-elle une politique linguistique?* In: Juillard, C. / Calvet, Louis-Jean (edd.): *Politiques linguistiques, mythes et réalités (les)*. Actes des premières Journées scientifiques du réseau «Sociolinguistique et dynamique des langues» de l'AUF, Dakar (Sénégal), 16–18 décembre 1995. AUF, Fiches du Monde Arabe, p. 90.

13 Haque, Shahzaman (A paraître): *Enjeux des politiques linguistiques: pratiques et comportements langagiers multilingues dans un pays monolingue*, Communication au congrès XXV CILPR, Innsbruck, 2–8 Septembre 2007.

Langue 2: Norvégien

Je comprends: 4	Je parle: 3	Je lis: 4	J'écris: 4
-----------------	-------------	-----------	------------

Dans le même questionnaire, le père et le fils ont déclaré écouter la radio en norvégien et le fils lire les journaux en norvégien ainsi qu'à communiquer en norvégien à l'aide de la téléphone mobile (appels et envois de 'textos').

Dans le cadre de la famille C, aucun des membres n'a de pratique langagière en finnois. Cela a nettement freiné leur processus de socialisation, et la mère se rendant compte de ce fait a apporté des modifications à la politique linguistique familiale. Elle a déclaré dans un récent courrier que son deuxième fils serait scolarisé dans une crèche finnoise, et non anglaise comme le premier. De même, elle a commencé à apprendre le finnois il y a six mois, et contrairement à son mari elle pense qu'il est obligatoire d'apprendre la langue du pays d'accueil, non pas par obligation mais pour son propre bénéfice, c'est-à-dire pour avoir une place active dans la vie sociale.

Extrait de l'entretien traduit de l'ourdou enregistré le 13 septembre 2007 à 20h33:

Szn: donc tu penses que c'est important d'apprendre la langue d'ici (en Finlande)?
Era: oui, c'est très important, s'il y a quelque chose écrit quelque part, ou bien document administratif, il ne faut pas avoir besoin de demander aux autres de l'aide, il faut apprendre la langue, la littéracie de la langue est essentiel. On habite ici, on mange ici, on respire ici, si on a appris la langue, on a donc pas fait une mauvaise chose.

Pour la famille A qui avait migré en France et dont la mère et les enfants sont retournés en Inde afin d'acquérir des notions culturelles et linguistiques de leur pays d'origine, il est néanmoins prévu qu'ils reviennent s'installer en France et qu'ils se réinsèrent donc dans la culture française. Cette politique linguistique et sociale de la part des parents favorise donc la 'pluri-culturalité' et une construction d'une identité multiple pour leurs enfants. De plus, en France, la mère avait pris des cours de français afin d'évoluer dans sa vie professionnelle et en Inde, elle a créé une institution où elle donne des cours de langue et de culture françaises.

Extrait de l'entretien I¹⁴ en hindi enregistré le 14 juin 2006 à Grenoble dans leur maison:

SZN: et après, il faudra revenir (en France)?
SUN: oui, et après ici (en France).
(N. B. ils sont revenus en France pour les vacances scolaires mais leur résidence à l'année est en Inde.)

Dans son article¹⁵ sur le rôle des femmes au sein de la politique linguistique familiale, Deprez distingue deux catégories de femmes:

14 Voir Haque (2006)
 Légende
 SZN: moi (interviewer)

15 Deprez (1996): *Politique linguistique familiale: le rôle des femmes.*

- *«soit elles sont les gardiennes des traditions du foyer et elles parlent la langue minorée, le dialecte ou la langue d'origine aux enfants.*
- *soit elles se positionnent dans la mobilité et dans la modernité. Elles souhaitent alors l'usage des langues nouvelles pour favoriser l'éducation et la promotion de leurs enfants et parfois aussi leur propre émancipation et celle de leurs filles».*

Lors de mes entretiens, il est apparu de manière très clair que les femmes avaient un rôle très actif dans la politique linguistique familiale, et il est possible de voir une nouvelle catégorie apparaître qui est la fusion des deux, c'est-à-dire que les femmes de ces familles migrantes ont montré qu'elles avaient la volonté de garder la tradition du foyer en parlant la langue native dans celui-ci, mais aussi qu'elles étaient capables de promouvoir une acculturation dynamique en apprenant une nouvelle langue ou bien en favorisant l'éducation de leurs enfants dans celle-ci.

Nous avons vu qu'au sein de la famille où les parents ont des convictions linguistiques concernant l'importance de leurs langues natives, une politique linguistique est mise en place et reconnue de manière explicite dans les questionnaires. L'objectif est alors de maintenir une bonne pratique langagière et des notions culturelles dans la langue du pays d'origine puisqu'elles sont jugées essentielles dans la construction de l'identité pour ces migrants, en particulier pour les mères des familles indiennes comme on a pu le voir dans les entretiens. Cette politique linguistique explicite n'a jamais été remise en question par les enfants.

Dans une famille où les convictions linguistiques étaient moins marquées, et où plusieurs langues étaient parlées à l'intérieur du foyer dans le cadre d'un pays fortement monolingue, les langues natives ont failli disparaître et une résistance a alors été mise en place. D'une part une absence de reconnaissance vis-à-vis des langues des migrants en France, et d'autre part une absence d'idéologie dans la politique linguistique familiale ont poussé la famille A à quitter le pays d'accueil pour retourner en Inde.

De fait, une politique linguistique familiale est un processus et non un événement à un moment donné, pouvant ainsi subir des mutations au fil du temps comme on a pu le voir avec les modifications apportées dans les politiques linguistiques familiales dans les familles A et C, et dans la souplesse de la politique linguistique de la famille B à l'extérieur du foyer.

Rappelons que les démarches qu'entreprennent les parents migrants pour le maintien de leur langue et la culture laissent des traces importantes non seulement sur leurs enfants mais aussi sur les institutions éducatives et invitent les acteurs sociopolitiques à réfléchir.

Conclusion

Les deux facteurs déterminants des différences entre les politiques linguistiques nationales et les politiques linguistiques familiales sont les objectifs que se fixent les actants et le degré d'intensité des idéologies et convictions linguistiques à l'origine de ces mêmes politiques.

Quel est l'objectif d'une politique linguistique nationale? Elle prétend à ce que les personnes vivant sur son territoire soient capables de communiquer dans la langue officielle afin de permettre une cohésion sociale et de maintenir l'idéologie linguistique de la nation. Les moyens pour mettre en œuvre cette politique sont accompagnés d'une idéologie qui peut être radicale ou efficace en fonction du pays. Nous remarquons en effet que lorsque cette politique est intrusive, elle menace la langue du pays d'origine des migrants, et cela aussi à l'intérieur du foyer. Malgré le fait qu'elle atteigne son objectif et permette à chaque membre d'accéder à une pratique langagière suffisante dans les langues officielles, elle provoque une crise identitaire et lèse la famille migrante d'une partie de son héritage. Dans le cas d'une politique linguistique plus souple, l'objectif est atteint avec moins de rapidité mais plus de stabilité. En effet, celle-ci permet de maintenir dans le foyer de la famille migrante la langue du pays d'origine, tout en leur permettant d'acquérir une réelle compétence dans la langue du pays d'accueil qui est utilisée avec aisance à l'extérieur du foyer.

D'autre part, quel est l'objectif de la politique linguistique familiale d'une famille migrante? Dans les cas étudiés, celui-ci est de maintenir la langue du pays d'origine à l'intérieur du foyer comme langue d'interaction. Les parents sont empreints d'une conviction linguistique puisque selon eux la langue du pays d'origine représente à la fois le vecteur de la culture et de l'identité. Alors, si l'objectif de la politique linguistique familiale est explicite dès le début, celle-ci est nettement plus effective. Paradoxalement, lorsque les parents expriment un souhait sans lui donner l'appui d'une conviction linguistique, ils se retrouvent piégés dans une situation quasiment sans issue puisque ce sont les enfants qui prennent les initiatives et introduisent la langue du pays d'accueil dans le foyer, menaçant la langue du pays d'origine.

Néanmoins, la question primordiale consiste à savoir comment atténuer ces différences entre les deux politiques linguistiques, de la nation et de la famille migrante. Dans le cas de la famille indienne, bien que tiraillés entre deux cultures, deux pays, plusieurs langues et plusieurs identités, les individus indiens semblent prompts à trouver des moyens pour pacifier ces relations.

Bibliographie

- Annamalai, E (2006): *Managing Multilingualism in India*. New Delhi: Sage.
- Blommaert, Jan (1997): *Introduction: Language and politics, language politics and political linguistics* In *Political Linguistics*, Belgian Journal of Linguistics, vol. 11: Amsterdam.
- Calvet, Louis-Jean (1996): *La France a-t-elle une politique linguistique?* In: Juillard, C. / Calvet, Louis-Jean (edd.): *Politiques linguistiques, mythes et réalités (les)*. Actes des premières Journées scientifiques du réseau «Sociolinguistique et dynamique des langues» de l'AUF, Dakar (Sénégal), 16–18 décembre 1995. AUF, Fiches du Monde Arabe, 89–101.
- De Certeau, M., Julia, D. et Revel, J (1975): *Une politique de la langue: La Révolution française et les patois*. Paris: Gallimard.
- Deprez, Christine (1996): *Politique linguistique familiale: le rôle des femmes* in *Politiques linguistiques*. In: Juillard, C. / Calvet, Louis-Jean (edd.): *Politiques linguistiques, mythes et réalités (les)*. Actes des premières Journées scientifiques du réseau «Sociolinguistique et dynamique des langues» de l'AUF, Dakar (Sénégal), 16–18 décembre 1995. AUF, Fiches du Monde Arabe, 155–161.

- European Commission (1995): *Towards the Learning Society: White Paper on Education and Training, Teaching and Learning*. COM (95) 590.
<http://europa.eu.int/en/record/white/edu9511/index.htm>
- Haque, Shahzaman (2008): *Place des langues natives et langues d'accueil chez les migrants indiens en Europe*, Communication Orale In VALS-ASLA 2008 Conference, Lugano, Suisse, 7–9 Février.
- Haque, Shahzaman (A paraître): *Enjeux des politiques linguistiques: pratiques et comportements langagiers multilingues dans un pays monolingue*, Communication Orale au congrès XXV CILPR, Innsbruck, Autriche, 2–8 Septembre 2007.
- Haque, Shahzaman (Thèse en cours): *Etude Sociolinguistique de Familles Indiennes en Europe: Pratiques langagières & Politiques linguistiques nationales et familiales* sous la direction de Prof. Marinette Matthey, Université Stendhal, Grenoble–III, France.
- Haque, Shahzaman (2006): *Choix ou alternance des langues au sein de la famille indienne immigrée en France*, mémoire de Master 2 sous la direction de Jacqueline BILLIEZ, Université Stendhal, Grenoble – III.
- Husby, Olaf (2007): *Norway – a multilingual society*. Communication Orale In 19th Annual EAIE Conference, Trondheim, Norvège, 12–15 septembre.
- Ioannitou, Gina (2005): *Les «politiques linguistiques» des familles en Grèce: actions et représentations* In Actes des VIIIèmes RJC ED 268 'Langage et Langue', Paris III.
- Judge, Anne (2007): *Linguistic Policies and the Survival of Regional Languages in France and Britain*. Great Britain: Palgrave Macmillan.
- Latomaa, Sirkku / Nuolijävi Pirkko (2005): *The Language Situation in Finland* In Robert B. Kaplan / Richar B. Baldauf, Jr (edd.): *Language Planning and Policy in Europe*, Vol. 1. USA: Multilingual Matters Ltd.
- Lüdi, George / Py, Bernard (1995): *Changement de langage et langage du changement*. Lausanne: L'Age d'Homme.
- Spolsky, Bernard (2004): *Language policy*. Cambridge: England.
- Vergnaud, J (1980): *La genèse de la nomenclature de 1910 et ses enseignements* In: Leduc-Adine, J.-P. / Vergnaud, J: *La terminologie grammaticale*. Langue Française n°47, 48–75.

Differences of language policies between nation and family: A case study of three Indian migrant families in three countries of Europe

This paper examines the language practices of three Indian families residing in three countries of Europe which are France, Norway and Finland. The language practices of a migrant family rarely match the political linguistics of his new country. With globalization and a quick and constant change of the world, the migrant who was an unskilled labor was treated as a commodity and had only restricted rights. For about twenty years, it is possible to notice the evolution of the status of the migrants that are no longer considered as a cheap labor force but as a qualified elite. As this article is about the case study of three families, the purpose is not to give a representative view of Indian migrant families but to analyse the linguistic processes taking place within the families belonging to a minority migrant community in Europe, acknowledging the fact that the Indian community is plurilingual thanks to the systematic presence of a multilingual society and a liberal national language policy that prevails in his country of origin. This study aims to highlight some features of the family language policies of the Indian migrant community not yet covered in the case of these three countries.

Razlike u jezičnoj politici između nacije i obitelji: prikaz slučaja triju indijskih imigrantskih obitelji u trima europskim zemljama

Ovaj rad bavi se jezičnom djelatnošću triju indijskih obitelji koje borave u trima europskim zemljama, Francuskoj, Norveškoj i Finskoj. Jezična djelatnost imigrantske obitelji rijetko se podudara s jezičnom politikom nove zemlje. Globalizacija te brze i stalne promjene u svijetu učinile su da je imigrant koji pripada neobrazovanoj radnoj snazi postao roba i tako mu ograničile prava. U zadnjih dvadeset godina vidljiva je evolucija imigrantskoga statusa pa se na njih više ne gleda kao na jeftinu radnu snagu, već obrazovanu elitu. Budući da je ovaj rad prikaz slučaja triju obitelji, u njemu se ne namjerava pružiti reprezentativni prikaz indijskih imigrantskih obitelji nego analizirati jezične procese koji se odvijaju unutar obitelji koje pripadaju manjinskoj imigrantskoj zajednici u Europi, u isto vrijeme imajući na umu činjenicu da je indijska zajednica plurilingvalna zahvaljujući sustavnoj prisutnosti multilingvalnog društva i liberalne nacionalne jezične politike koja prevladava u zemljama porijekla imigrantskih obitelji. Cilj ovoga rada jest istaknuti neke karakteristike obiteljskih jezičnih politika u indijskoj imigrantskoj zajednici koje još nisu obrađene u slučaju navedenih triju zemalja.

Mots-clés: politique linguistique, pratique langagière, migration, plurilinguisme, les migrants indiens en Europe

Keywords: language policy, language practice, migration, plurilinguism, Indian immigrants in Europe

Ključne riječi: jezična politika, jezična praksa, migracija, višejezičnost, Indijci u Europi